



VILLE D'ANDENNE

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

SEANCE DU 17 OCTOBRE 2022

Présent(e)s :

Claude EERDEKENS, Bourgmestre
Vincent SAMPAOLI, Benjamin COSTANTINI, Guy HAVELANGE, Françoise LEONARD, Elisabeth MALISOUX, Echevins
Sandrine CRUSPIN, Christian BADOT, Marie-Christine MAUGUIT, Etienne SERMON, Rose SIMON-CASTELLAN, Philippe MATTART, Philippe RASQUIN, Christian MATTART, Françoise TARPATAKI, Florence HALLEUX, Martine-DIEUDONNE-OLIVIER, Cassandra LUONGO, Jawad TAFRATA, Kévin GOOSSENS, Caroline LOMBA, Christine BODART, Marie-Luce SERESSIA, Natacha François, Gwendoline WILLIQUET, Damien LOUIS, Hugues DOUMONT, Nathalie ELSEN, Eddy SARTORI, Conseillers communaux
Ronald GOSSIAUX, Directeur général

Présidence pour ce point : Philippe RASQUIN

10.4. OBJET : Musée de la Céramique - Acquisition d'un vase en faïence fine - Budget 2022

VU l'urgence décrétée en début de séance à l'unanimité des membres présents ;

VU les articles L 1122 – 20 alinéa 1^{er}, L 1122 – 26 § 1^{er}, L 1122 – 30 et L 1122-24 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

VU la note du 4 octobre 2022, de Madame Céline HERMANS, Conservatoire adjointe de l'Espace Muséal d'ANDENNE, laquelle dispose textuellement comme suit :

"L'Espace muséal d'ANDENNE a reçu une proposition d'achat d'un vase en faïence fine fabriqué et signé de la Manufacture royale Bernard Lammens fondée en 1816 à ANDENNE.

Cette proposition a été soumise à Léon HAUREGARD, conservateur honoraire du Musée de la Céramique, afin d'avoir son avis sur cet achat. Celui-ci a vivement mentionné l'intérêt pour l'EMA d'acquérir cette pièce dont la forme, le décor et la marque assurent sa pertinence à entrer dans nos collections. Le vendeur, Olivier HEINE, domicilié Les Courtils 8 à 4500 TIHANGE, proposait le prix très attractif de 150,00 euros pour une pièce qui en vaudrait très certainement plus auprès d'un antiquaire.

Nous vous saurions gré de bien vouloir nous autoriser à procéder à l'acquisition de l'œuvre précitée pour le compte de la Ville d'ANDENNE pour le montant de 150,00 euros.

La dépense budgétaire sera imputée à l'article 771/749-51 dont le crédit initial est de 5.000,00 euros.

Puisqu'il s'agit d'une dépense relevant du budget extraordinaire, la présente note devra être soumise au Conseil communal." ;

VU l'intérêt de cette pièce pour le Musée de la Céramique ;

ATTENDU que les crédits disponibles sur l'article 771/749-51 du budget de 2022 permettent de faire face à la dépense ;

SUR la proposition du Collège communal,

ARRETE A L'UNANIMITE :

Article 1er :

Il est décidé d'acquérir un vase en faïence fine appartenant à Monsieur Olivier HEINE, de (4500) TIHANGE, Les Courtils, numéro 8, pour le prix total de 150,00 euros.

Article 2 :

La dépense sera imputée sur l'article 771/749-51 du budget 2022.

Article 3 :

Cette pièce est versée dans le domaine public communal. Elle est confiée au Musée communal de la Céramique, qui en assurera la conservation et la gestion.

Article 4 :

Une expédition conforme de la présente délibération sera transmise à Madame la Directrice financière, ainsi qu'à Mesdames Mélanie CORNELIS, Directrice-Conservatrice du Musée de la Céramique, et Céline HERMANS, Gestionnaire des collections du Musée de la Céramique.

Elles veilleront, chacune en ce qui la concerne, à la mise en œuvre de la résolution prise.

Ainsi fait en séance à ANDENNE, date que d'autre part.

Par le Conseil,

Le Directeur général,

Le Président,

(s) Ronald GOSSIAUX

(s) Philippe RASQUIN

Le Directeur général,

Pour extrait conforme,

Le Bourgmestre,

Ronald GOSSIAUX



Claude EERDEKENS